Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 383	CB-CO-99-387-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil instituant un droit antidumping définitif sur les importations de fibres synthétiques de polyesters originaires de Taïwan et clôturant la procédure en ce qui concerne les importations de ces produits originaires de la République de Corée	22.7.1999	22.7.1999	22
COM(1999) 380	CB-CO-99-393-FR-C	Rapport de la Commission — Rapport annuel TACIS 1998	23.7.1999	23.7.1999	73
COM(1999) 381	CB-CO-99-394-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la position de la Communauté au sein du Conseil d'association concernant la participation de la Slovénie au programme pluriannuel de promotion de l'efficacité énergétique dans la Communauté — SAVE II [2] [3]	23.7.1999	23.7.1999	19
COM(1999) 385	CB-CO-99-383-FR-C	Proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la commercialisation à distance de services financiers auprès des consommateurs, et modifiant les directives 97/7/CE et 98/27/CE [2] [3]	23.7.1999	23.7.1999	30

[1] Ce document contient une fiche d'impact sur les entreprises et, en particulier, les petites et moyennes entreprises (PME).

[2] Ce document fera l'objet d'une publication au Journal officiel.

[3] Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

NB: Les documents COM sont disponibles par abonnement global ou thématique ainsi que par numéro; dans ce cas, le prix est proportionnel au nombre de pages.

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire nº IV/M.1513 — Deutsche Post/Danzas/Nedlloyd)

(1999/C 221/04)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 1 juillet 1999, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CEE) nº 4064/89 du Conseil. Le texte intégral de cette décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CEN» de la base de données CELEX; il porte le numéro de document 399M1513. CELEX est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B)
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
[téléphone (352) 29 29-42455; télécopieur (352) 29 29-42763].